



Communiqué de presse

Le 1^{er} mars 2023

Premier avis du Comité des Enjeux Sociétaux de SEMAE sur : « Semences et transition agroécologique »

Contacts

Pierre-Benoît JOLY
Président du Comité des Enjeux Sociétaux
pierre-benoit.joly@inrae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Dans le cadre de son plan de filière, l'Interprofession des semences et plants, a créé, en mars 2020, un Comité des Enjeux Sociétaux afin d'aider celle-ci à réaliser les transformations nécessaires pour faire face aux nouveaux enjeux et problématiques. Les travaux de ce Comité visent à éclairer et interpeler les administrateurs de SEMAE sur certaines thématiques, à changer le regard de l'Interprofession sur la société et à faire évoluer celui de la société sur SEMAE.

L'Interprofession a confié à Pierre Benoît JOLY, la présidence du « Comité des Enjeux Sociétaux » avec pour 1^{ère} mission de réunir des personnalités d'horizon divers, avisées et intéressées par les sujets portant sur les semences : François COLLART-DUTILLEUL, Denis COUVET, Michel DRON, Virginie DURIN, Jean-Christophe GLASZMANN, Pierre-Benoît JOLY (Président), Marcel LEJOSNE, Antoine MESSEAN, Jean-Martial MOREL, Jean-Marc MEYNARD, Anne-Claire VIAL.

En 2022, le CES a rendu son 1^{er} avis portant sur « Semences et transition agroécologique ». Afin de le rédiger, le comité s'est appuyé sur l'audition de 23 personnalités investies dans la filière semencière. Le travail préparatoire et la réalisation de ces auditions ont été réalisés avec l'appui d'étudiants de seconde année de l'Institut Agro de Rennes. De nombreux thèmes sont abordés pour ce vaste sujet essentiel non seulement pour l'Interprofession mais pour la société tout entière.

Les 4 grands enjeux de l'agroécologie

Le CES considère que la transition agroécologique doit répondre à quatre grands enjeux :

- **Préserver la biodiversité** et la mettre au cœur des pratiques agricoles : diversité des espèces et des variétés de plantes cultivées, diversité des animaux élevés, diversité sauvage ; favoriser les interactions favorables entre les plantes cultivées, les animaux d'élevage et les organismes vivants qui peuvent contribuer à leur développement ;
- **Améliorer la conservation et la régénération des sols, en particulier via l'augmentation de la biomasse** produite afin d'accroître le stockage de matière organique dans les sols, de stimuler l'activité biologique et de contribuer à l'atténuation du changement climatique ;
- **Faire de la résilience de l'agriculture et de l'alimentation** l'objectif premier de la recherche et des politiques publiques afin d'améliorer la capacité des territoires à résister aux aléas et à s'adapter au changement climatique ;
- **Economiser les ressources**, l'énergie (réduire la consommation d'énergie fossile par les engrais azotés, la traction, le séchage), les éléments nutritifs (organiser le bouclage des cycles biogéochimiques), l'eau (éviter gaspillages et pollutions). La conception d'itinéraires de culture bas intrants et l'organisation du recyclage sont à la base de cette économie de ressources.

Agroécologie, innovation variétale et semences

Les quatre enjeux de la transition agroécologique sont autant d'objectifs qui doivent guider l'activité de sélection végétale. Ces enjeux doivent en effet déterminer les caractéristiques des variétés et des espèces à sélectionner. L'augmentation de la biodiversité cultivée constitue le fil rouge des transformations de l'activité semencière. Elle se décline en plusieurs composantes :

- **Diversité intraspécifique** : promouvoir les mélanges variétaux, variétés populations et métapopulations ;
- **Diversité interspécifique** : accroître la diversité des espèces cultivées et intensifier des interactions synergiques entre les espèces : (i) extension de la gamme des espèces cultivées (espèces mineures, espèces de service, légumineuses...); (ii) augmentation des interactions

interspécifiques (cultures associées, cultures dérobées, rotations diversifiées...);

- **Interactions entre plantes et microbiotes** : valoriser les interactions synergiques, diminuer les maladies et réduire l'usage des pesticides chimiques, en intégrant dans la sélection les connaissances sur les relations entre plantes et microbiotes.

Les agriculteurs au cœur des solutions

Le Comité des Enjeux Sociétaux estime que la transition agroécologique ne pourra pas se faire par simple adaptation, mais qu'elle nécessite des changements profonds du système des semences. Pour autant, compte tenu de la diversité des territoires, des points de vue pédoclimatique, agronomique et socio-économique, il n'existe pas une solution unique. De plus, si les enjeux et les défis sont connus, compte tenu de la complexité du processus, le point d'arrivée de la transition est inconnu.

Ces considérations conduisent à formuler trois remarques sur la gouvernance du changement :

- Il est essentiel **d'y associer les agricultrices et les agriculteurs et de renforcer leur position comme acteurs majeurs des processus de changement**. Pour ce faire, il convient d'encourager les expérimentations collectives locales en mobilisant tous les dispositifs disponibles (les instituts techniques, les chambres d'agriculture, les groupes de développement agricole, les groupes opérationnels du Partenariat Européen de l'Innovation (PEI), les fermes Dephy, les Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA)...);
- En même temps, il faut **cadrer le processus par des incitations ciblées et adapter certaines règles** (concernant notamment l'inscription des variétés, le rôle du Catalogue...) afin de lever les principaux verrouillages actuels. C'est essentiel **pour orienter le changement** afin de répondre aux défis de l'agroécologie dont nous avons précisé les enjeux ;
- Enfin, la montée en compétences de tous les acteurs, notamment des agricultrices et des agriculteurs et de leurs conseillers, requiert **des efforts de formation à tous les niveaux, initiale et au long de la vie**. Elle requiert aussi une valorisation des métiers afin d'en renforcer l'attractivité. Elle doit être conçue dans une stratégie de « capacitation » afin de promouvoir l'autonomie des agricultrices et des agriculteurs.

Le présent avis a mis l'accent sur les transformations structurelles des systèmes des semences et sur les enjeux à long terme. Il n'en reste pas moins que nos agricultures sont confrontées dès à présent à de nouveaux défis. Il est absolument nécessaire que les filières semences se mobilisent pour y répondre avec l'ensemble des techniques disponibles.

Le CES souhaite s'investir davantage afin de toujours mieux répondre aux objectifs qu'il s'était fixé, en particulier, d'ouvrir un dialogue structuré avec les acteurs concernés dont les associations de consommateurs et les ONG afin de mieux intégrer leurs préoccupations dans les processus mis en œuvre dans la filière semences.

[Retrouver l'Avis n°1 « Semences et transition agroécologique »](#)

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (402.760 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (1,9 Md€). Elle génère 17.000 emplois directs.